

## Communiqué de presse

### **Grands Prix 2021 : biopharma, medtech, management inclusif et cybersécurité à l'honneur**

(Genève, le 21 septembre 2021) Le Prix 2021 de l'économie genevoise est remis à **OM Pharma**, leader dans la prévention des maladies respiratoires et des infections des voies urinaires récurrentes. Le Prix 2021 de l'innovation est, quant à lui, attribué à la start-up **Plair**, qui a créé une méthode de détection des particules biologiques dans l'air.

A ces Prix s'ajoute pour la première fois cette année le Prix de l'égalité qui récompense une entreprise ayant mis en œuvre ce principe en son sein ; il est décerné à la société de services **Loyco**.

Enfin, le jury a choisi d'attribuer un Prix spécial à l'ONG **CyberPeace Institute**, dont la mission est de garantir les droits des personnes à la sécurité, à la dignité et à l'équité dans le cyberespace.

Ces récompenses seront remises ce soir par la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), l'Etat de Genève, l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) et le Bureau de promotion de l'égalité et prévention des violences (BPEV), lors d'une cérémonie au BFM.

#### **Investissements locaux pour une croissance sur le long terme**

Le Prix 2021 de l'économie genevoise est remis à **OM Pharma** ([ompharma.com](http://ompharma.com)). Fondée à Genève en 1937, cette société biopharmaceutique, aujourd'hui indépendante, est le leader mondial dans la prévention des infections respiratoires et urinaires récurrentes. Elle est également active dans le traitement des maladies vasculaires. Forte de 400 employés, dont 300 à Genève, elle dispose d'un solide réseau de partenaires internationaux. Le site de Meyrin est à la fois le siège de l'entreprise et le centre biotech qui couvre toute la chaîne d'approvisionnement, de la culture des cellules bactériennes jusqu'aux produits finis. Visant le développement à long terme, l'entreprise réinvestit ses bénéfices dans la R&D et l'extension de son site genevois ; au cours des prochaines années, près de CHF 250 millions seront investis dans les capacités de fabrication et le développement de produits destinés à traiter les troubles immunologiques aigus et chroniques résultant d'inflammations et d'infections. En 2021, une centaine de nouveaux emplois ont déjà été créés.

#### **Une start-up qui a tout pour plaire**

Spin-off de l'Université de Genève, **Plair** ([plair.ch](http://plair.ch)), fondée en 2014, crée, fabrique et distribue des instruments pour la surveillance des particules biologiques dans l'air ; ceux-ci sont actuellement installés dans 14 pays où ils monitorent automatiquement et en temps réel les pollens et bioaérosols. Pour l'attribution du Prix 2021 de l'innovation, l'attention du jury a en outre été retenue par sa nouvelle méthode de détection microbiologique rapide ; celle-ci révolutionne la production stérile et trouve des applications dans les industries pharmaceutique, cosmétique et agroalimentaire. Le système Plair pourra remplacer l'identification microbienne et le comptage des particules, augmentant ainsi l'efficacité et l'automatisation des procédés de fabrication tout en permettant une meilleure gestion des risques liés à la biocontamination.

## Valeurs humaines dans l'ADN

Décerné pour la première fois en 2021, le Prix de l'égalité va à **Loyco** ([loyco.ch](http://loyco.ch)). Crée en 2013, cette société propose à ses 600 clients en Suisse la gestion complète de leurs ressources humaines, assurances, gestion des risques, finances, fiscalité et marketing. Les femmes, qui représentent 56% de l'effectif de 108 personnes, sont majoritaires dans pratiquement tous les rôles support stratégiques. L'entreprise a déployé de nombreuses mesures pour favoriser l'égalité : télétravail, horaires modulables en fonction de la vie privée, temps partiel favorisé, congé maternité de 16 semaines payé à 100% pour tous les sites de l'entreprise (Genève, Lausanne, Sion et Zurich) ou encore congé paternité de 4 semaines payé à 100%. Loyco a d'ores et déjà planifié de poursuivre ses actions dans la promotion de l'égalité, par exemple en maintenant l'employabilité de son personnel au moyen de « reskilling ».

A noter, l'attribution du Prix de l'égalité est assortie d'une obligation pour le lauréat de consacrer au moins deux heures au mentorat d'une entreprise genevoise désireuse de progresser en matière d'égalité au travail.

## La paix passe aussi par le web

Enfin, le jury a décidé de remettre un Prix spécial au **CyberPeace Institute** ([fr.cyberpeaceinstitute.org](http://fr.cyberpeaceinstitute.org)), dont la mission est de garantir les droits des personnes à la sécurité, à la dignité et à l'équité dans le cyberspace. Fondé en 2019, le CyberPeace Institute est une organisation non gouvernementale (ONG) indépendante et neutre, basée à Genève. L'Institut travaille en étroite collaboration avec les partenaires concernés pour réduire les dommages causés par les cyberattaques sur la vie des gens dans le monde entier et leur fournir une assistance. En analysant les cyberattaques, il met en évidence leur impact sociétal, la manière dont les lois et les normes internationales sont violées ce qui contribue à faire progresser les comportements responsables pour faire respecter la paix dans le cyberspace.

Des photos Idd sont disponibles auprès d'Alexandra Rys, [a.rys@ccig.ch](mailto:a.rys@ccig.ch)

*Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :*

CCIG	OPI	Département de l'économie et de l'emploi	Département de finances et des ressources humaines
Alexandra Rys Directrice Communication	Hélène Gache Directrice	Dejan Nikolic Secrétaire général adjoint chargé de la communication	Tatiana Oddo Clerc Secrétaire générale adjointe chargée de la communication
Tél. 022 819 91 46 <a href="mailto:a.rys@ccig.ch">a.rys@ccig.ch</a>	Tél. 022 304 40 40 <a href="mailto:helene.gache@opi.ch">helene.gache@opi.ch</a>	Tél. 079 416 84 10 <a href="mailto:dejan.nikolic@etat.ge.ch">dejan.nikolic@etat.ge.ch</a>	Tél. 076 527 73 17 <a href="mailto:tatiana.oddoclerc@etat.ge.ch">tatiana.oddoclerc@etat.ge.ch</a>

*Note aux rédactions :*

## Les Grands Prix de l'économie

Les Grands Prix de l'économie recouvrent trois Prix distincts. Les Prix de l'économie genevoise et de l'innovation ont été créés en 2012, dans le but de promouvoir et valoriser le tissu économique genevois. Ils visent également à honorer des entreprises dont la réputation et le rayonnement véhiculent une image positive et dynamique de Genève. En 2021 s'y est adjoint le Prix de l'égalité, décerné à une entreprise qui a déployé des efforts particuliers pour mettre ce principe en œuvre dans sa pratique quotidienne. Le Jury des Prix remet, occasionnellement, un Prix spécial. Ces Prix sont traditionnellement remis chaque année en automne.